

DÉCHÈTERIES

Le guide pratique

pour les particuliers

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



Déchèterie de Grandcamp-Maisy vue du ciel

- Le réseau
- Le fonctionnement
- Les déchets
- Les conseils

Réseau de déchèteries SEROC

Le réseau du SEROC compte 11 déchèteries réparties sur l'ensemble de son territoire.



Bretteville l'Orgueilleuse
RD 83, Le Bas des prés

Creully
ZI d'activités Sud

Ecrammeville
RD 124, Les Costils

Esquay-sur-Seulles
RD 126, SEA

Fontenay-le-Pesnel
5 route de Cristot

Grandcamp-Maisy
Parc d'Activités

Isigny-sur-Mer
RD 5, route de Littry

Mesnil-Clinchamps
Le Bellaie

Le Molay-Littry
ZA rue Denis Papin

Port-en-Bessin
ZI rue des Albatros

Vaucelles
ZA route de Cherbourg

Fonctionnement de la carte

La carte de déchèterie est obligatoire pour chaque entrée en déchèterie. Elle permet d'accéder à l'ensemble des déchèteries du réseau pour les habitants du territoire.



• Comment se procurer la carte ?

La demande de carte se fait auprès de la mairie de votre domicile ou directement auprès des services du SEROC, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Votre carte sera ensuite envoyée par voie postale. Dans l'attente de sa réception, un accès provisoire en déchèterie est délivré lors de votre demande de carte en mairie ou bien par le SEROC.

• Si je la perds, si je déménage, etc. ?

En cas de perte, de vol ou de carte défectueuse, vous devez vous rendre en mairie. Toute carte supplémentaire sera facturée 8 €, sauf en cas de vol (justificatif de dépôt de plainte). En cas de déménagement, veuillez contacter le SEROC par email ou par téléphone (contact au dos).

**chèque à l'ordre du Trésor Public*

• Le service est-il payant ?

Le montant du service est intégré dans la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ou la taxe incitative que vous versez tous les ans. Le calcul est effectué pour la production normale d'un foyer. Pour les dépôts de gravats et branchages (> 1 cm de diamètre) apportés en véhicule utilitaire ou remorque, un bon de dépôt est signé à chaque passage : la facturation n'est déclenchée qu'au 5^{ème} passage.

Tout dépôt d'amiante est également facturé et doit se faire sur rendez-vous auprès du SEROC (seules les déchèteries de Creully, Vaucelles, Mesnil-Clinchamps et Isigny-sur-Mer peuvent en recevoir).

• Et pour les professionnels ?

Vous êtes un professionnel et vous souhaitez déposer en déchèterie ? Veuillez contacter le SEROC pour plus d'informations.



Fonctionnement de la déchèterie

• Rôle du gardien de déchèterie

Le gardien assure plusieurs fonctions :

- il contrôle l'accès,
- il fait respecter le règlement,
- il veille au bon tri des matériaux,
- il informe les usagers de la déchèterie,
- il gère le flux de circulation,
- il est responsable de l'entretien du site,
- il est garant de la sécurité sur la déchèterie.



• Chaque usager de la déchèterie doit respecter :

- les instructions du gardien et le règlement intérieur,
- les règles élémentaires de courtoisie,
- les règles de circulation,
- le tri par matière (conseils en dernière page).

• Il est strictement interdit de :

- descendre dans les bennes,
- fumer sur le site,
- récupérer des matériaux ou des objets,
- déposer des déchets en dehors des endroits prévus à cet effet,
- venir avec un véhicule de plus de 3,5 tonnes.

Ces indications ne sont pas limitatives et sont complétées dans le règlement intérieur.

Horaires d'ouverture

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 Bretteville-l'Orgueilleuse RD 83 Le Bas des prés			9h-12h 14h-17h/18h	14h-17h/18h	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h
Creully ZI d'activité Sud			9h-12h 14h-17h/18h	fermé	fermé	
Esquay-sur-Seulles RD 126-SEA			9h-12h 14h-17h/18h	fermé	fermé	
Ecrammeville RD 124-Les Cotils			9h-12h 14h-17h/18h	fermé	fermé	
Fontenay-le-Pesnel 5 route de Cristot	14h - 17h/18h		9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	14h-17h/18h	
Grandcamp-Maisy Parc d'activités			9h-12h 14h-17h/18h	fermé	fermé	
Isigny-sur-Mer RD 5, Route de Littry			9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	14h-17h/18h	
Le Melay-Littry ZA Rue Denis Papin			9h-12h 14h-17h/18h	fermé	fermé	
Mesnil-Clinchamps La lande			9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	14h-17h/18h	
Port-en-Bessin ZI Rue des Albatros	9h-12h 14h-17h/18h	10h-12h	9h-12h 14h-17h/18h	fermé	10h-12h 14h-17h/18h	
Vaucelles ZA, Route de Cherbourg	14h-17h/18h	14h-17h/18h	14h-17h/18h	14h-17h/18h	14h-17h/18h	

Horaires d'hiver - du 1^{er} octobre au 31 mars
Horaires d'été - du 1^{er} avril au 30 septembre

SEROC - 02 31 51 69 60 - accueil@seroc14.fr - www.seroc-bayeux.fr

Déchets acceptés

Les déchèteries sont destinées à recevoir les déchets volumineux et/ou dangereux des ménages. Chaque type de déchet a sa filière appropriée. Il est donc essentiel de bien les trier.



DÉCHETS VERTS

Tous les branchages, tontes de pelouse.

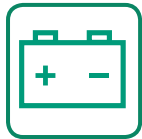
COMPOSTAGE



TEXTILE

Vêtements, chaussures, linges et maroquinerie.

RECYCLAGE



BATTERIES

Toutes les batteries de voiture.

RECYCLAGE



DEEE

Tous les Déchets d'Équipements Électriques.

RECYCLAGE & VALORISATION



DMS

Tous les déchets Ménagers Spéciaux.

RECYCLAGE & VALORISATION



HUILE DE VIDANGE

Toutes les huiles de vidange.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



HUILE DE FRITURE

Toutes les huiles de friture.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



CARTONS

Tous les cartons.

RECYCLAGE



MÉTAUX

Tous les objets en ferraille.

RECYCLAGE



CARTOUCHE ENCRE

Toutes les cartouches vides laser ou jet d'encre.

RECYCLAGE



PILES

Toutes les piles.

RECYCLAGE



GRAVATS

Tous les déchets de type tuile, ardoise, carrelage.

ENFOUISSEMENT



BOIS

Tous les déchets en bois.

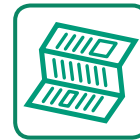
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



ENCOMBRANTS

Tous les objets cassés et non réparables.

ENFOUISSEMENT



CONTENEUR PAPIER

Tous les déchets en papier.

RECYCLAGE



CONTENEUR VERRE

Tous les emballages en verre.

RECYCLAGE

SELON LES SITES :



RÉCUP'SOLIDAIRE

Tous les objets peu ou pas abîmés.

BACER, Emmaüs, 2e Vie 2e Chance



AMIANTE

Tous les déchets amiantés.

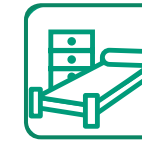
ENFOUISSEMENT



CONTENEUR JAUNE

Papiers, cartons, emballages en métal et plastiques en forme de bouteille.

RECYCLAGE



MOBILIER

Tous les meubles, literies, sièges.

RECYCLAGE

Destination des déchets de déchèterie

RECYCLAGE : les matières récupérées sont transformées en différents objets.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE : Ces matières permettent la production de combustibles, d'énergies comme l'électricité ou le gaz.

COMPOSTAGE : les déchets verts sont transformés en compost.

ENFOUISSEMENT : les déchets sont directement envoyés dans un centre d'enfouissement technique.

Déchets interdits

Ces déchets ont des filières spécifiques de traitement :

- ordures ménagères,
- cadavres d'animaux,
- déchets médicaux et pharmaceutiques,
- déchets résultants d'une activité artisanale ou commerciale non conforme (Cf. règlement intérieur),
- extincteurs, déchets explosifs, inflammables, bouteilles de gaz... : les déchets présentant un risque pour la sécurité des personnes ou pour l'environnement
- fusées de détresse de navires et autres produits assimilés.



Le gardien est habilité à refuser des déchets.

Ces indications ne sont pas limitatives et sont complétées dans le règlement intérieur.

Quelques conseils

• Chez vous

- ✓ Vérifiez bien les horaires.
- ✓ Préparez votre carte de déchèterie (pas de carte = accès refusé en déchèterie).
- ✓ Préparez et triez vos déchets (ex : pliez les cartons, séparez-les du polystyrène).
- ✓ Disposez-les dans votre véhicule de manière à les déposer en fonction des bennes.
- ✓ N'oubliez pas vos outils pour vous aider à décharger vos éléments (ex : fourche pour les déchets verts, gants, ...).

• Sur la déchèterie

- ✓ Informez le gardien du type de déchets que vous apportez.
- ✓ Respectez bien les consignes de tri du gardien.
- ✓ Respectez la propreté du site.

